

LES INDICATEURS FINANCIERS 2012

DES GRANDES COLLECTIVITES LOCALES

Publication réalisée par ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels
et l'Observatoire SFL-FORUM

Novembre 2013

Edito

La nécessité pour les collectivités locales de diversifier leurs sources de financement et l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels pour ce secteur ont poussé ARKEA Banque E&I et le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales, par l'intermédiaire de son Observatoire SFL-FORUM, à proposer une série de publications relatives aux finances des régions, départements, villes et EPCI, spécifiquement destinée à leurs partenaires financiers.

Dans le cadre de ces travaux, une première note, réalisée en juin, dressait le cadre régissant l'élaboration et l'exécution des budgets des collectivités locales (rappel des grands principes budgétaires, comme la règle de l'équilibre réel, et des principaux contrôles, présentation des principales tendances des budgets locaux basée sur une exploitation des données des budgets primitifs...). Suite de cette première publication, la présente note fournit les clés de l'analyse financière des collectivités territoriales. Après une présentation des principaux indicateurs à appréhender pour juger de leur situation financière (capacité d'épargne, modalité de financement des investissements, niveau d'endettement...), l'analyse situe ces indicateurs, par type de collectivité, à partir de l'exploitation des derniers comptes administratifs disponibles.

L'année 2012 se caractérise ainsi par des indicateurs financiers toujours solides, bien qu'en dégradation. Dans le contexte de durcissement des contraintes pesant sur l'évolution des recettes et de demandes adressées aux collectivités toujours accrues, dans le domaine social notamment, l'épargne s'est dégradée -exception faite de l'épargne des intercommunalités. Dans le même temps, l'effort d'investissement des collectivités a progressé, avec des disparités marquées selon le type de collectivités concernées (hausse marquée pour le bloc communal, nouvelle baisse pour les régions et, surtout, pour les départements). Il en résulte un nouvel accroissement de l'endettement du secteur public local lié à la politique soutenue d'investissement.

Gérard Bayol

Directeur Général Délégué, Crédit Mutuel ARKEA

Olivier Régis

Président Délégué, FORUM pour la Gestion des Villes

Sommaire

Analyse financière des collectivités locales : clés de lecture	3
Les principaux indicateurs financiers des grandes collectivités locales en 2012	5
Tendances financières 2012.....	6
Régions	6
Départements	8
Villes de plus de 40 000 habitants	10
Groupements de villes de plus de 40 000 habitants	12
Synthèse et perspectives	14

ANALYSE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES : CLES DE LECTURE

La finalité de l'analyse financière d'une collectivité territoriale n'est pas la même selon le type d'entité qui la réalise.

Du point de vue d'une collectivité, l'approche consiste principalement à évaluer les marges de manœuvre financières dont elle dispose pour mettre en œuvre un programme d'actions.

Du point de vue d'un créancier, l'objectif premier de l'analyse financière est d'apprécier la capacité de la collectivité à faire face à ses engagements. C'est à travers ce prisme que sont présentés dans la suite de ce document les principaux indicateurs visant à porter un jugement sur la situation financière d'une collectivité territoriale.

Analyse de la section de fonctionnement

L'analyse des équilibres financiers d'une collectivité nécessite tout d'abord de s'intéresser aux différents soldes d'épargne. Cette notion est essentielle car l'épargne doit permettre de rembourser chaque année l'amortissement du capital de la dette contractée par la collectivité. Trois niveaux d'épargne sont à dissocier :

- **l'épargne de gestion** : elle correspond à la différence entre les recettes courantes de fonctionnement (hors produits financiers et exceptionnels) et les dépenses courantes de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles). Il s'agit d'un bon indicateur pour juger de la gestion financière courante de la collectivité.

- **l'épargne brute** : elle correspond au solde de la section de fonctionnement, c'est-à-dire à la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute est prioritairement affectée au remboursement du capital de la dette. Ce ratio, qui intègre les opérations à caractère exceptionnel, peut varier de façon significative d'une année sur l'autre.

- **l'épargne nette** : elle correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. L'épargne nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses investissements par des ressources propres. Cette notion est influencée par le rythme d'amortissement du capital des emprunts contractés par la collectivité et souffre de la limite précédemment évoquée concernant l'épargne brute.

Les principaux indicateurs permettant de mesurer la capacité d'épargne d'une collectivité sont déterminés à partir des notions d'épargne susmentionnées. On retiendra ainsi les ratios suivants : le taux d'épargne de gestion, le taux d'épargne brute et le taux d'épargne nette¹.

L'analyse de l'épargne d'une collectivité nécessite une étude approfondie des principales recettes et dépenses de la section de fonctionnement qui concourent à sa formation.

- en **dépenses** : une attention particulière peut être portée sur l'évolution des charges de personnel, des subventions versées ou encore des charges financières. Ici, la collectivité doit chercher à réduire au maximum la part des dépenses difficilement compressibles.

On peut ainsi calculer le **taux de rigidité des charges** qui mesure le poids des dépenses contraintes² rapportées aux recettes de fonctionnement.

- en **recettes** : peut être analysé l'évolution de la fiscalité directe et indirecte, des dotations d'Etat, de la

¹ A la différence du taux d'épargne de gestion qui rapporte l'épargne aux recettes courantes de fonctionnement, les taux d'épargne brute et nette rapportent l'épargne aux recettes de fonctionnement.

² D'un niveau de collectivité à un autre, les dépenses à prendre en compte divergent afin de tenir compte des compétences qui leur sont propres. On retiendra pour chacun d'entre eux les dépenses de personnel, les contingents obligatoires et les charges financières auxquels s'ajouteront certaines dépenses spécifiques.

péréquation ou encore des produits des services. Il s'agit ici de savoir dans quelle mesure la collectivité peut accroître ses recettes de fonctionnement par le biais de sa politique fiscale (bases, taux, politique d'abattement).

L'analyse des notions d'épargne doit être complétée par une analyse du niveau d'investissement et de ses modalités de financement, l'examen du niveau d'endettement et l'étude des engagements hors bilan.

Analyse de l'investissement et de son financement

Afin de juger du niveau d'investissement de la collectivité, sont susceptibles d'être analysés les indicateurs ci-dessous :

- l'**effort d'investissement** en rapportant les dépenses d'investissement hors dette aux recettes de fonctionnement ;
- la **capacité d'autofinancement net** des investissements : elle correspond au rapport entre l'épargne nette et les dépenses d'investissement hors dette.

L'analyse du mode de financement des investissements met en corrélation les dépenses d'investissement avec les moyens qui ont été mobilisés pour les financer.

Ce travail doit permettre de distinguer la part des investissements directement financée par les ressources propres de la collectivité de celle couverte par des ressources externes.

En effet, pour financer leurs investissements, les collectivités locales s'appuient sur plusieurs leviers. Elles recourent à des ressources propres, composées de l'épargne brute dégagée par le fonctionnement et des ressources d'investissement hors emprunts, et utilisent des ressources extérieures, correspondant au recours à l'emprunt.

Lorsque les ressources propres sont inférieures aux dépenses d'investissement, la couverture du besoin de financement est alors assurée par de l'endettement.

Le fonds de roulement peut, le cas échéant, être mobilisé. Lorsque la variation du fonds de roulement est positive, la collectivité a mobilisé sa trésorerie pour financer une partie de ses investissements ; à l'inverse, lorsque la variation du fonds de roulement est négative, les ressources de la collectivité ont excédé ses besoins et la trésorerie est abondée.

Analyse de l'endettement

Le niveau d'endettement de la collectivité peut être appréhendé à partir des ratios suivants :

- la **capacité de désendettement** : il s'agit de connaître la durée (en nombre d'années) dont a besoin une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute ;
- le **taux d'endettement** : il rapporte l'encours de dette de la collectivité à ses recettes de fonctionnement ;
- le **service de la dette** : il s'agit ici de juger de la soutenabilité de la charge de la dette en faisant le rapport entre l'annuité de la dette et les recettes de fonctionnement.

Analyse des engagements hors bilan

Les **engagements hors bilan** de la collectivité portent essentiellement sur les emprunts garantis par la collectivité.

Pour apprécier l'importance des **engagements hors bilan**, on rapportera les emprunts garantis aux recettes de fonctionnement.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES GRANDES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2012

Indicateurs financiers 2012 des villes					
	Valeur 2012	Valeur minimum	Valeur maximum	Premier décile*	Neuvième décile*
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Taux de rigidité des charges**	54,8%	33,8%	67,7%	46,6%	62,5%
EPARGNE					
Taux d'épargne de gestion	15,7%	3,9%	26,9%	8,4%	20,1%
Taux d'épargne brute	12,2%	1,6%	22,5%	6,1%	17,5%
Taux d'épargne nette	3,3%	-32,9%	19,1%	-3,1%	10,4%
INVESTISSEMENT					
Effort d'investissement	24,9%	7,7%	48,3%	12,5%	31,9%
Capacité d'autofinancement net	13,2%	-247,8%	81,7%	-16,0%	39,9%
ENDETTEMENT					
Service de la dette	11,5%	0,4%	46,8%	5,4%	15,4%
Capacité de désendettement	7,0	0,1	113,2	2,6	16,3
Taux d'endettement	85,7%	2,2%	356,9%	30,9%	129,7%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Poids des emprunts garantis	97,2%	1,7%	347,7%	13,8%	199,7%

* Le premier décile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 10% des villes disposant des ratios les plus faibles. Le neuvième décile est la valeur au-dessus de laquelle se situent 10% des villes disposant des ratios les plus élevés.

** Les charges contraintes incluent les charges de personnel, les contingents obligatoires et les charges financières.

Indicateurs financiers 2012 des groupements					
	Valeur 2012	Valeur minimum	Valeur maximum	Premier décile	Neuvième décile
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Taux de rigidité des charges*	28,4%	6,8%	61,5%	15,7%	39,4%
EPARGNE					
Taux d'épargne de gestion	32,0%	-6,4%	67,1%	13,1%	48,1%
Taux d'épargne brute	22,2%	-5,1%	62,6%	8,7%	31,4%
Taux d'épargne nette	9,5%	-16,7%	26,6%	0,1%	16,1%
INVESTISSEMENT					
Effort d'investissement	30,4%	1,0%	50,8%	8,2%	32,8%
Capacité d'autofinancement net	31,3%	-62,1%	143,9%	0,3%	72,1%
ENDETTEMENT					
Service de la dette	8,9%	0,5%	60,0%	1,8%	16,4%
Capacité de désendettement	4,9	0,4	27,4	1,4	10,0
Taux d'endettement	80,5%	5,7%	383,4%	18,9%	119,0%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Poids des emprunts garantis	142,4%	0,4%	444,5%	6,7%	239,0%

* Les charges contraintes incluent les charges de personnel, les versements de fiscalité, les contingents obligatoires et les charges financières.

Indicateurs financiers 2012 des départements					
	Valeur 2012	Valeur minimum	Valeur maximum	Premier décile	Neuvième décile
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Taux de rigidité des charges*	75,0%	55,2%	88,8%	68,0%	80,4%
EPARGNE					
Taux d'épargne de gestion	13,4%	3,8%	24,3%	9,6%	17,6%
Taux d'épargne brute	12,1%	2,4%	23,6%	8,1%	16,8%
Taux d'épargne nette	7,0%	-1,0%	16,9%	3,1%	12,5%
INVESTISSEMENT					
Effort d'investissement	18,4%	11,5%	35,6%	14,0%	25,4%
Capacité d'autofinancement net	37,9%	-7,9%	104,3%	20,9%	62,2%
ENDETTEMENT					
Service de la dette	6,5%	1,5%	13,6%	3,8%	9,4%
Capacité de désendettement	4,2	0,3	25,8	1,4	8,1
Taux d'endettement	50,2%	5,7%	130,7%	23,9%	75,9%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Poids des emprunts garantis	53,5%	2,6%	173,2%	19,0%	97,7%

* Les charges contraintes incluent les dépenses d'action sociale, les dépenses de personnel, les contingents obligatoires et les charges financières.

Indicateurs financiers 2012 des régions					
	Valeur 2012	Valeur minimum	Valeur maximum	Premier décile	Neuvième décile
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Taux de rigidité des charges*	26,7%	20,9%	34,6%	22,1%	32,2%
EPARGNE					
Taux d'épargne de gestion	24,2%	14,4%	33,1%	17,9%	29,7%
Taux d'épargne brute	22,4%	12,6%	32,1%	15,3%	28,9%
Taux d'épargne nette	15,9%	4,2%	29,3%	8,4%	22,8%
INVESTISSEMENT					
Effort d'investissement	34,8%	5,7%	24,7%	6,7%	16,4%
Capacité d'autofinancement net	45,6%	15,0%	92,8%	30,5%	63,5%
ENDETTEMENT					
Service de la dette	8,5%	4,0%	16,7%	4,7%	11,9%
Capacité de désendettement	3,5	1,0	7,2	1,3	6,0
Taux d'endettement	79,1%	29,3%	126,6%	35,4%	110,1%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Poids des emprunts garantis	4,8%	0,0%	21,9%	0,3%	11,7%

* Les charges contraintes incluent les charges de personnel, les contingents obligatoires et les charges financières.

Méthodologie :

Les données présentées sont issues des comptes administratifs des grandes collectivités françaises (régions, départements, villes de plus de 40 000 habitants et leurs structures intercommunales). L'analyse porte uniquement sur les budgets principaux de ces collectivités. Une étude plus poussée nécessiterait cependant de se pencher sur les budgets annexes, en particulier pour les EPCI qui portent les budgets annexes les plus significatifs.

Le champ des données présentées s'entend hors collectivités d'outre-mer. De plus, le département de Paris et la région Ile-de-France n'ont pas été intégrés à l'analyse afin de ne pas perturber les résultats.

REGIONS³ : CONTRACTION DE L'ÉPARGNE, RELATIVE STABILITÉ DES INVESTISSEMENTS

DES RECETTES FISCALES PEU DYNAMIQUES

La constitution de l'épargne				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Recettes courantes de fonctionnement (a)	16 861	17 051	+0,5%	+1,1%
dont produit de la fiscalité directe*	4 298	4 357	-0,4%	+1,4%
dont fiscalité indirecte**	5 092	5 133	+2,4%	+0,8%
dont dotations de l'Etat***	6 918	6 961	-0,2%	+0,6%
Dépenses courantes de fonctionnement (b)	12 654	12 928	+2,3%	+2,2%
dont autres charges de gestion courante	8 849	8 949	+0,6%	+1,1%
dont charges de personnel	2 275	2 338	+2,5%	+2,8%
Epargne de gestion (a) - (b)	4 207	4 123	-4,5%	-2,0%
Taux d'épargne de gestion	24,9%	24,2%	-	-
Produits financiers (c)	52	43	+10,0%	-18,5%
Charges financières (d)	392	404	+10,6%	+3,1%
Solde des opérations financières (c) - (d)	-339	-361	+10,6%	+6,5%
Produits exceptionnels**** (e)	71	104	-23,0%	+45,2%
Charges exceptionnelles (f)	21	21	-39,2%	-0,8%
Solde des opérations exceptionnelles (e) - (f)	50	83	-13,5%	+64,4%
Recettes de fonctionnement**** (g)	16 985	17 197	+0,4%	+1,3%
Dépenses de fonctionnement (h)	13 067	13 352	+2,4%	+2,2%
Epargne brute (g) - (h) = (i)	3 918	3 845	-5,8%	-1,9%
Taux d'épargne brute	23,1%	22,4%	-	-
Amortissement du capital de la dette (j)	1 003	1 117	-13,2%	+11,4%
Epargne nette (i) - (j)	2 915	2 727	-2,9%	-6,4%
Taux d'épargne nette	17,2%	15,9%	-	-

* y compris la compensation relais en 2010. A compter de 2011, ce poste inclut la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER), la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le montant net du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

** Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), taxe sur les cartes grises et contribution au développement de l'apprentissage.

*** Dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation de formation professionnelle et d'apprentissage, dotation générale de décentralisation (DGD) et compensations fiscales.

**** hors produit des cessions d'immobilisations.

En 2012, les **recettes courantes de fonctionnement** des régions -17,1 milliards d'euros- progressent faiblement, en hausse de +1,1%.

En effet, le panier des **recettes fiscales directes** des régions, composé d'une part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), d'impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) et de dotations compensatrices, s'est seulement accru de +1,4%. S'ajoutent à cela les recettes de la **fiscalité indirecte**⁴ dont la progression reste très modérée malgré la progression des arifs de cartes grises dans 8 régions (+0,8% en 2012, après +2,4% en 2011 et +0,4% en 2010).

³ Cette analyse porte sur les 20 régions de métropole hors Corse et Ile-de-France.

⁴ Ce poste comprend la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (hors TICPE Grenelle), la taxe sur les cartes grises et la contribution au développement de l'apprentissage.

Les **dotations** en provenance de l'Etat -environ 40% des recettes courantes- ont stagné (+0,6%, après -0,2% en 2011 et +0,7% en 2010).

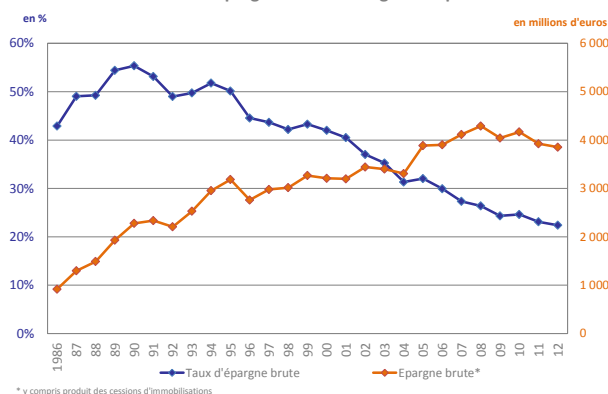
Les **dépenses courantes de fonctionnement** -12,9 milliards d'euros- continuent à progresser de manière modérée, avec une hausse de +2,2% en 2012, après +2,3% en 2011 et +1,4% en 2010. Les **charges de personnel** ont progressé plus rapidement en 2012 (+2,8%) qu'en 2011 (+2,5%), en lien avec le glissement vieillesse technicité et les hausses successives du SMIC.

Comme en 2011, les recettes courantes augmentent moins rapidement que les dépenses courantes. Il en résulte une contraction de l'**épargne de gestion** de -2,0%, après la baisse de -4,5% déjà constatée en 2011. En moyenne, le **taux d'épargne de gestion** des régions s'établit à 24,2% en 2012, en dégradation de -0,8 point par rapport à 2011 et de -2,1 points par rapport à 2010.

Bien qu'en hausse (+3,1%), les **charges financières** acquittées par les régions progressent moins rapidement qu'en 2011 (+10,6%).

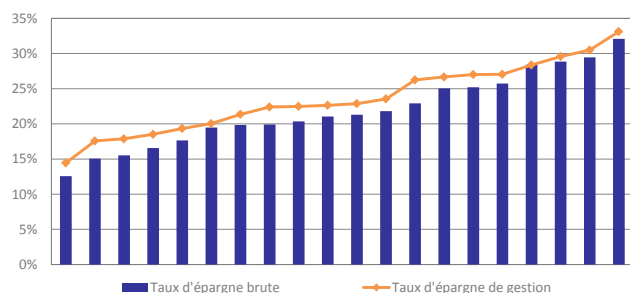
Résultant de la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement, l'**épargne brute** des régions -3,8 milliards d'euros- décroît de -1,9%, après la baisse de -5,8% en 2011. Calculé comme le rapport entre l'épargne brute et les recettes de fonctionnement, le **taux d'épargne brute** s'établit en moyenne à 22,4% en 2012, soit -0,7 point par rapport à 2011 et -2,2 points par rapport à 2010.

Evolution de l'épargne brute des régions depuis 1986



Derrière le taux moyen se cachent des disparités, les taux d'épargne variant significativement d'un territoire à un autre.

Disparités des taux d'épargne entre régions en 2012



FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Financement de l'investissement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Dépenses d'investissement hors dette	6 039	5 986	-3,2%	-0,9%
Recettes d'investissement hors emprunts*	1 699	1 762	+26,5%	+3,7%
Epargne brute	3 918	3 845	-5,8%	-1,9%
Variation de dette	629	661	-	-
Emprunts nouveaux	3 244	3 124	-2,2%	-3,7%
Amortissement du capital de la dette	2 615	2 463	+3,8%	-5,8%
Variation du fonds de roulement	-207	-283	-	-
Fonds de roulement au 1er janvier	429	636	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre	636	919	-	-

* y compris produit des cessions d'immobilisations

Les **dépenses d'investissement hors dette** des régions, qui représentent 6,0 milliards d'euros en 2012, ont diminué de -0,9% en 2012, après -9,8% en 2010 et -3,2% en 2011.

En 2012, les dépenses d'investissement hors dette des régions sont financées à hauteur de 64% par l'épargne dégagée par la section de fonctionnement. Les **recettes d'investissement hors emprunts** -1,8 milliard d'euros- ont financé quant à elles 29% des investissements en 2012. Ces recettes, constituées de subventions et de dotations, ont augmenté de +3,7% en 2012, après la hausse de +26,5% consécutive à la mise en place de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques « Grenelle » dans la quasi-totalité des régions⁵.

En cumulé, les ressources propres des régions ont permis de financer 94% des dépenses d'investissement hors dette, soit le niveau d'autofinancement le plus élevé observé ces cinq dernières années. Cet accroissement de la part autofinancée sur la période s'explique non seulement par la

⁵ Seules les régions Poitou-Charentes et Rhône-Alpes ne sont pas concernées par ce dispositif.

création d'une part additionnelle à la taxe intérieure de consommations sur les produits énergétiques (TICPE) mais aussi par les baisses successives du niveau d'investissement.

Le **recours à l'endettement**, qui résulte de la différence entre les emprunts et les remboursements de dette, passe de 629 millions d'euros en 2011 à 661 millions d'euros et finance 6% du besoin de financement en 2012.

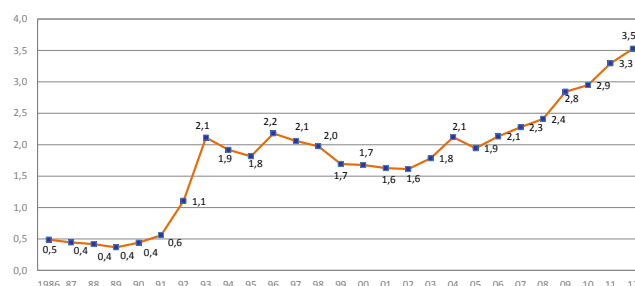
ENDETTEMENT

Endettement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Encours de dette	12 927	13 595	+5,2%	+5,2%
annuité de la dette	1 333	1 459	-8,4%	+9,4%
Service de la dette	7,9%	8,5%	-	-
Capacité de désendettement	3,3	3,5	-	-
Taux d'endettement	76,1%	79,1%	-	-

L'**encours de dette** des régions, qui s'élève à 13,6 milliards d'euros, augmente de +5,2% en 2012, après avoir progressé de +6,9% en 2010 et +5,2% en 2011.

La **capacité de désendettement** se situe en moyenne à 3,5 années d'épargne brute, les valeurs individuelles fluctuant pour leur part entre 1,0 et 7,2 années.

Evolution de la capacité de désendettement depuis 1986 (en nombre d'années)



Points à retenir :

- Marge de manœuvre fiscale très limitée expliquant en partie l'inertie des recettes de fonctionnement ;
- Relative stabilité du niveau d'épargne brute depuis 2005 ;
- Un niveau d'endettement croissant couplé à une stabilité des investissements.

DEPARTEMENTS⁶ : NET RECUL DE L'EPARGNE ET NOUVEAU REPLI DES INVESTISSEMENTS

LA CONJONCTURE IMMOBILIERE FREINE L'EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

La constitution de l'épargne				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Recettes courantes de fonctionnement (a)	58 997	59 515	+5,5%	+0,9%
dont recettes fiscales*	33 188	33 596	+5,5%	+1,2%
dont dotations de l'Etat**	12 699	12 627	+0,2%	-0,6%
Dépenses courantes de fonctionnement (b)	50 001	51 541	+4,0%	+3,1%
dont dépenses d'action sociale	28 575	29 456	+3,6%	+3,1%
dont charges de personnel	10 539	10 763	+1,9%	+2,1%
Epargne de gestion (a) - (b)	8 996	7 973	+15,0%	-11,4%
Taux d'épargne de gestion	15,2%	13,4%	-	-
Produits financiers (c)	65	51	-3,0%	-21,7%
Charges financières (d)	834	905	+7,0%	+8,6%
Solde des opérations financières (c) - (d)	-769	-854	+7,9%	+11,1%
Produits exceptionnels*** (e)	209	251	+6,5%	+20,1%
Charges exceptionnelles (f)	111	130	+4,5%	+17,3%
Solde des opérations exceptionnelles (e) - (f)	98	121	+8,9%	+23,3%
Recettes de fonctionnement*** (g)	59 271	59 817	+5,5%	+0,9%
Dépenses de fonctionnement (h)	50 946	52 577	+4,0%	+3,2%
Epargne brute (g) - (h) = (i)	8 325	7 240	+15,6%	-13,0%
Taux d'épargne brute	14,0%	12,1%	-	-
Amortissement du capital de la dette (j)	3 127	3 073	+23,4%	-1,7%
Epargne nette (i) - (j)	5 198	4 167	+11,3%	-19,8%
Taux d'épargne nette	8,8%	7,0%	-	-

* y compris la compensation relais en 2010. A compter de 2011, ce poste inclut la taxe sur le foncier bâti, la CVAE, les IFER, la DCRTP. Le montant net du FNGIR, la taxe sur les conventions d'assurance et les droits de mutations.

** DGF, DGD et compensations fiscales

*** hors produit des cessions d'immobilisations

En 2012, les **recettes courantes de fonctionnement** des départements -59,5 milliards d'euros- ont augmenté de +0,9%, en net ralentissement par rapport à 2010 (+5,8%) et 2011 (+5,5%).

Ce ralentissement est principalement dû à la baisse marquée de -9,5% des **droits de mutation** (DMTO), après +22,0% en 2011 lié au transfert de la part de DMTO perçue par l'Etat et +34,3% en 2010. La baisse constatée en 2012 contribue à hauteur de -1,2 point à l'évolution des recettes courantes.

Le **produit de la fiscalité directe** -composé de la taxe sur le foncier bâti, de la CVAE et des IFER- progresse de +4,1% en 2012. En plus d'une utilisation modérée au levier fiscal (+2,0%), les départements ont bénéficié d'une augmentation de la CVAE. Si l'on intègre la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), l'évolution globale de ce produit s'établit à +4,0% en 2012.

⁶ Cette analyse porte sur les 95 départements de métropole hors Paris.

Parmi les autres éléments notables, les recettes de la **taxe intérieure de consommations sur les produits énergétiques** ont progressé de +1,6% en 2012, après avoir progressé de +8,1% en 2010 suite à la mise en place du dispositif du revenu minimum d'activité (RSA) et de +3,2% en 2011. En lien avec le gel des concours financiers aux collectivités locales, les **dotations d'Etat** sont quant à elles stables (-0,6%, après +0,2% en 2011).

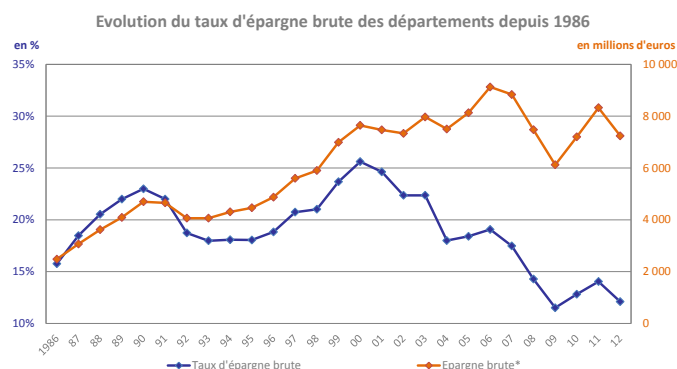
Les **dépenses courantes de fonctionnement** -51,5 milliards d'euros- décélèrent pour la quatrième année consécutive : elles progressent en effet de +3,1% en 2012, après +4,0% en 2011, +4,1% en 2010 et +5,3% en 2009.

Premier poste de dépenses, les **dépenses** consacrées à l'**action sociale** -57% des dépenses courantes- ralentissent par rapport à 2011 (+3,1%, après +3,6% en 2011). L'évolution des **dépenses de personnel** demeure quant à elle maîtrisée (+2,1%, après +1,9% en 2011).

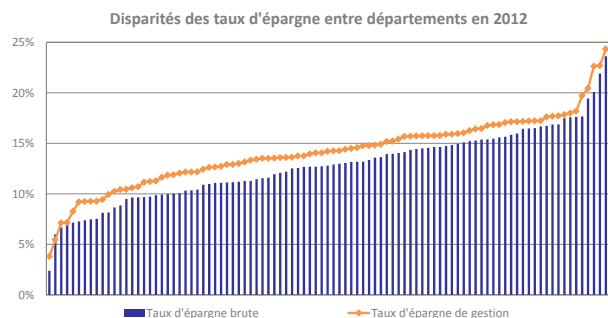
Compte tenu du ralentissement prononcé des recettes courantes et de la poursuite de la hausse soutenue des dépenses de gestion, l'**épargne de gestion** ressort à 8,0 milliards d'euros, en dégradation par rapport à 2011 (-11,4%).

Les **charges financières** supportées par les départements ont augmenté (+8,6%) plus rapidement qu'en 2011 (+7,0%).

En conséquence, l'**épargne brute** dégagée par la section de fonctionnement a enregistré une baisse de -13,0%. Le **taux d'épargne brute** s'établit en moyenne à 12,1% en 2012, soit -1,9 points par rapport à 2011.



Pris individuellement, les taux d'épargne varient fortement d'un département à un autre.



FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Financement de l'investissement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Dépenses d'investissement hors dette	11 242	11 010	-4,1%	-2,1%
Recettes d'investissement hors emprunts*	2 933	2 883	-6,5%	-1,7%
Epargne brute	8 325	7 240	+15,6%	-13,0%
Variation de dette	690	748	-	-
Emprunts nouveaux	7 931	7 830	-4,7%	-1,3%
Amortissement du capital de la dette	7 240	7 082	+10,9%	-2,2%
Variation du fonds de roulement	-707	139	-	-
Fonds de roulement au 1er janvier	2 226	2 898	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre	2 933	2 759	-	-

* y compris produit des cessions d'immobilisations

Les **dépenses d'investissement hors dette** des départements -11,0 milliards d'euros en 2012- ont de nouveau fléchi (-2,1%), moins fortement cependant qu'en 2011 (-4,1%) et surtout 2010 (-13,9%).

Bien qu'en net repli, l'**épargne brute** reste le premier moyen de financement des investissements. Elle contribue pour deux-tiers au financement des investissements en 2012. Second moyen de financement, les **recettes d'investissement hors emprunts** -2,9 milliards d'euros- ont quant à elles couvert un peu plus d'un quart des investissements en 2012. Ces recettes reculent légèrement par rapport à 2011 (-1,7%).

En global, 92% des dépenses d'investissement hors dette des départements ont été couvertes par des ressources propres en 2012. A titre de comparaison, les investissements avaient été intégralement autofinancés en 2011 du fait de la nette progression de l'épargne consécutive à la hausse des droits de mutations. Plus généralement, à l'instar des régions, la part des investissements financés par des

ressources propres s'accroît sous l'effet de la baisse tendancielle du niveau d'investissement.

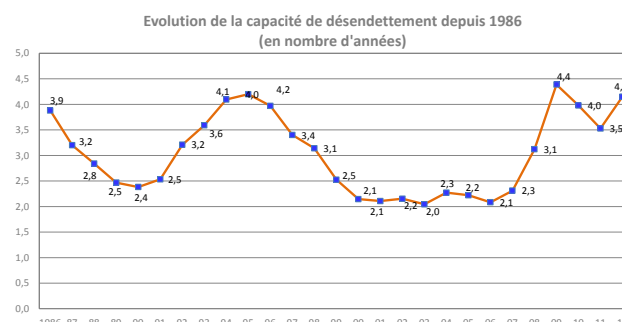
Le **recours à l'endettement** passe de 690 millions d'euros en 2011 à 748 millions d'euros et couvre 7% du besoin de financement en 2012. Dans une moindre mesure, les dépenses d'investissement hors dette ont été financées à hauteur de 1% par la **variation du fonds de roulement**.

ENDETTEMENT

Endettement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Encours de dette	29 371	30 057	+2,5%	+2,3%
annuité de la dette	3 930	3 876	+20,5%	-1,4%
Service de la dette	6,6%	6,5%	-	-
Capacité de désendettement	3,5	4,2	-	-
Taux d'endettement	49,6%	50,2%	-	-

L'**encours de dette** des départements atteint 30,1 milliards d'euros fin 2012 et progresse de +2,3% sur un an. En moyenne annuelle, le stock de dette a cru de +6,6% entre 2002 et 2012.

La **capacité de désendettement** des départements s'établit à 4,2 années d'épargne brute en 2012. Les situations individuelles fluctuent entre 0,3 et 25,8 ans.



Points à retenir :

- Le contexte économique dégradé influe fortement sur les dépenses d'indemnisation du chômage et les prestations sociales versées par les départements ;
- Forte sensibilité des recettes de fonctionnement aux droits de mutation à titre onéreux ;
- Baisse tendancielle des dépenses d'investissement malgré la poursuite de la hausse de l'encours de dette.

VILLES⁷ : POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT MALGRÉ LA LÈGÈRE BAISSÉ DE L'ÉPARGNE

NET RALENTISSEMENT DES RECETTES EN 2012

La constitution de l'épargne				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Recettes courantes de fonctionnement (a)	18 662	18 947	+2,9%	+1,5%
dont produit de la fiscalité*	7 649	7 904	+3,4%	+3,3%
dont dotations de l'Etat**	4 347	4 339	+0,1%	-0,2%
Dépenses courantes de fonctionnement (b)	15 617	15 968	+2,3%	+2,2%
dont charges de personnel	9 102	9 283	+1,5%	+2,0%
dont charges à caractère général	3 612	3 714	+1,7%	+2,8%
Epargne de gestion (a) - (b)	3 045	2 979	+6,1%	-2,2%
Taux d'épargne de gestion	16,3%	15,7%	-	-
Produits financiers (c)	63	51	-3,0%	-19,4%
Charges financières (d)	556	571	+7,6%	+2,6%
Solde des opérations financières (c) - (d)	-493	-520	+9,2%	+5,4%
Produits exceptionnels*** (e)	135	132	+8,7%	-1,8%
Charges exceptionnelles (f)	241	260	-7,5%	+7,5%
Solde des opérations exceptionnelles (e) - (f)	-107	-127	-23,4%	+19,3%
Recettes de fonctionnement*** (g)	18 860	19 130	+2,9%	+1,4%
Dépenses de fonctionnement (h)	16 414	16 798	+2,3%	+2,3%
Epargne brute (g) - (h) = (i)	2 445	2 332	+7,1%	-4,6%
Taux d'épargne brute	13,0%	12,2%	-	-
Amortissement du capital de la dette (j)	1 557	1 704	-0,8%	+9,4%
Epargne nette (i) - (j)	889	629	+23,3%	-29,3%
Taux d'épargne nette	4,7%	3,3%	-	-

* contributions directes, DCRT et montant net du FNIGIR

** DGF, fonds de péréquation et compensations fiscales

*** hors produit des cessions d'immobilisations

En 2012, les **recettes courantes de fonctionnement** des villes -18,9 milliards d'euros- progressent de +1,5%, en ralentissement par rapport à 2010 (+2,5%) et 2011 (+2,9%).

Si la croissance des **contributions directes**⁸ -42% des recettes- a une nouvelle fois été soutenue (+3,3%, après +3,4% en 2011 et +1,8% en 2010), la dynamique des recettes de fonctionnement des villes a en revanche été impactée par la baisse des droits de mutation (-9,0%, après +14,2% en 2011 et +38,7% en 2010) et la poursuite du gel des dotations en provenance de l'Etat (-0,2%, après +0,1% en 2011 et -1,1% en 2010).

Dans le même temps, les **dépenses courantes de fonctionnement** -16,0 milliards d'euros- ont progressé de manière modérée, avec une hausse de +2,2% en 2012 (+2,3% en 2011 et +1,2% en 2010).

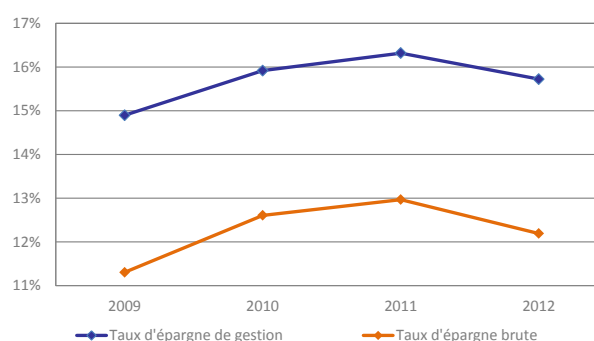
Cette évolution traduit principalement la reprise contrainte des **charges de personnel** (+2,0%, après +1,5% en 2011 et +1,6% en 2010), l'accélération des **charges à caractère général** (+2,8%, après +1,7% en 2011 et -0,4% en 2010) et la quasi-stabilité des **autres charges de gestion courante**, composées pour l'essentiel de subventions versées à des structures privées et publiques (+0,9%, contre +3,0% en 2011 et +1,7% en 2010).

Conséquence du ralentissement des recettes, l'**épargne de gestion** connaît un repli de -2,2% en 2012, après avoir progressé de manière notable en 2010 (+9,5%) et 2011 (+6,1%). Le **taux d'épargne de gestion**, correspondant au rapport entre l'épargne de gestion et les recettes de fonctionnement, s'établit en moyenne à 15,7% en 2012, en retrait de -0,6 point par rapport à 2011.

Après avoir progressé de manière soutenue en 2011 (+7,6%), les **charges financières** payées par les villes évoluent plus modérément (+2,6%), en lien avec des taux d'intérêt bas et malgré la légère augmentation de la dette.

L'**épargne brute** ressort à 2,3 millions d'euros, en dégradation de -4,6% en 2012, quand celle-ci s'améliorait de +14,1% en 2010 et +7,1% en 2011. Le **taux d'épargne brute**, correspondant au rapport entre l'épargne brute et les recettes de fonctionnement, s'établit en moyenne à 12,2% en 2012, en baisse de -0,8 point par rapport à 2011.

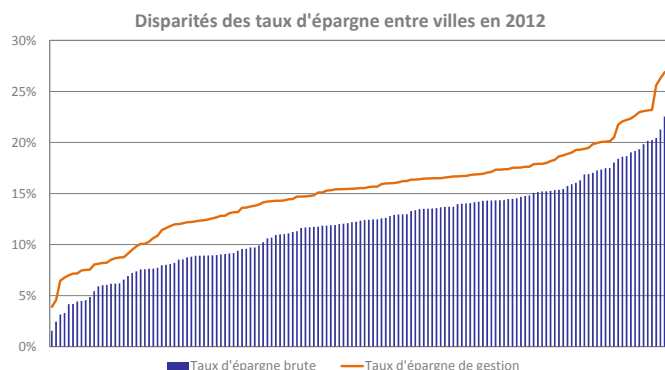
Evolution des taux d'épargne des villes depuis 2009



⁷ Cette analyse porte sur 146 des 171 villes de métropole de plus de 40 000 habitants hors Paris.

⁸ Ce poste n'inclut pas les reversements de fiscalité en provenance des groupements à fiscalité propre.

Ces ratios moyens se doivent d'être interprétés en gardant à l'esprit les fortes disparités qui existent entre les villes.



FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Financement de l'investissement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Dépenses d'investissement hors dette	4 481	4 773	+9,5%	+6,5%
Recettes d'investissement hors emprunts*	2 060	2 214	+1,5%	+7,5%
dont FCTVA	451	482	-14,7%	+7,0%
Epargne brute	2 445	2 332	+7,1%	-4,6%
Variation de dette	73	275	-	-
Emprunts nouveaux	2 537	2 791	+0,7%	+10,0%
Amortissement du capital de la dette	2 464	2 516	-2,7%	+2,1%
Variation du fonds de roulement	-97	-50	-	-
Fonds de roulement au 1er janvier	921	1 029	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre	1 018	1 079	-	-

* y compris produit des cessions d'immobilisations

Les **dépenses d'investissement hors dette** des villes -4,8 milliards d'euros- ont progressé de +6,5% en 2012. Cette hausse succède à celle constatée en 2011 (+9,5%) et au net recul de 2010 (-17,2%), contrecoup du plan de relance de 2009.

Avec 2,3 milliards d'euros, l'**épargne brute** constitue la principale source de financement des investissements. En recul de -4,6% en 2012, l'autofinancement permet en effet de financer près de la moitié (49%) des investissements.

Les **recettes d'investissement hors emprunts** -2,2 milliards d'euros- ont permis de couvrir 46% des dépenses d'investissement des villes en 2012. Ces recettes, constituées de subventions et de dotations, ont enregistré une hausse de +7,5% en 2012.

Les ressources propres des villes ont couvert 95% des investissements communaux en 2012, quand ces derniers étaient entièrement autofinancés en 2009, 2010 et 2011.

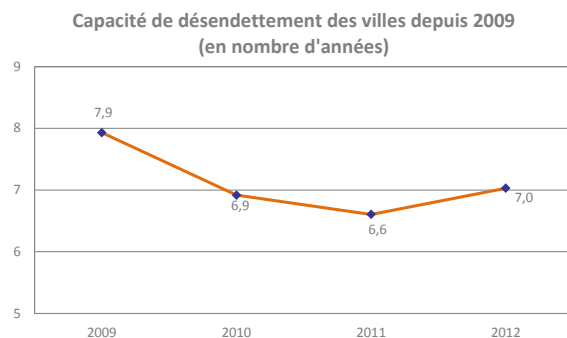
Le **recours à l'endettement** augmente modérément : il passe de 73 millions d'euros en 2011 à 275 millions d'euros en 2012. Il couvre 5% du besoin de financement.

ENDETTEMENT

Endettement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Encours de dette	16 150	16 393	+0,6%	+1,5%
annuité de de la dette	2 062	2 209	+0,5%	+7,2%
Service de la dette	11%	12%	-2,3%	+5,6%
Capacité de désendettement	6,6	7,0	-	-
Taux d'endettement	85,6%	85,7%	-	-

L'**encours de dette** des villes s'élève à 16,4 milliards d'euros, en hausse de +1,5% par rapport à 2011.

La **capacité de désendettement** des villes s'établit à 7 années d'épargne brute en 2012, en dégradation par rapport en 2011. D'une ville à une autre, ce ratio varie entre 0,1 et 113,2 ans.



Points à retenir :

- Dans un contexte de fin de mandat municipal marqué par une grande modération des villes en matière fiscale, les villes subissent la baisse des droits de mutations ;
- Baisse des niveaux d'épargne sous l'effet du moindre dynamisme des recettes de fonctionnement ;
- Les dépenses d'investissement restent néanmoins orientées à la hausse.

GROUPEMENTS⁹ : PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS ET HAUSSE DE L'ENDETTEMENT

Les évolutions présentées tiennent compte des changements de périmètre et transferts de compétences entre les villes et leurs groupements.

LEGERE PROGRESSION DE L'ÉPARGNE EN 2012

La constitution de l'épargne				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Recettes courantes de fonctionnement (a)	14 079	14 552	+5,1%	+3,4%
dont produit de la fiscalité*	7 257	7 623	+2,1%	+5,0%
dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 235	1 274	+4,8%	+3,2%
dont dotations de l'Etat**	3 671	3 614	+5,4%	-1,6%
Dépenses courantes de fonctionnement (b)	10 761	11 148	+3,6%	+3,6%
dont reversements de fiscalité	3 947	3 912	+0,9%	-0,9%
dont charges de personnel	2 443	2 597	+5,1%	+6,3%
Epargne de gestion (a) - (b)	3 318	3 404	+10,7%	+2,6%
Taux d'épargne de gestion***	32,7%	32,0%	-	-
Produits financiers (c)	12	16	+4,1%	+36,3%
Charges financières (d)	350	362	+21,1%	+3,6%
Solde des opérations financières (c) - (d)	-338	-346	+21,9%	+2,4%
Produits exceptionnels**** (e)	67	78	-16,7%	+15,5%
Charges exceptionnelles (f)	694	751	+16,6%	+8,2%
Solde des opérations exceptionnelles (e) - (f)	-627	-674	+23,4%	+7,4%
Recettes de fonctionnement**** (g)	14 158	14 646	+5,0%	+3,4%
Dépenses de fonctionnement (h)	11 805	12 261	+4,7%	+3,9%
Epargne brute (g) - (h) = (i)	2 353	2 384	+6,7%	+1,3%
Taux d'épargne brute***	23,0%	22,2%	-	-
Amortissement du capital de la dette (j)	818	991	-1,1%	+21,1%
Epargne nette (i) - (j)	1 535	1 394	+11,3%	-9,2%
Taux d'épargne nette	10,8%	9,5%	-	-

* contributions directes, DCRTPT et montant net du FNGIR

** DGF et compensations fiscales

*** calculé comme le rapport entre le niveau d'épargne et les recettes de fonctionnement hors reversements de fiscalité

**** hors produit des cessions d'immobilisations

En 2012, les **recettes courantes de fonctionnement** des groupements atteignent 14,6 milliards d'euros et progressent de +3,4%, contre +6,0% en 2010 et +5,1% en 2011.

Les **recettes fiscales**¹⁰ des groupements se composent pour l'essentiel du produit des impôts directs locaux, à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières, la cotisation foncière des entreprises, la CVAE, les IFER et la taxe sur les surfaces commerciales. Ces impositions ont progressé de +5,9% entre 2011 et 2012. Intégration faite de la DCRTPT et du FNGIR, les recettes fiscales -plus de la moitié des

recettes courantes- se sont accrues de +5,0% en 2012. Le produit de **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) -1,3 milliard d'euros et 9% des recettes courantes- a progressé de +3,2% en 2012. Pour les groupements percevant cette recette dans leurs budgets principaux en 2011 et 2012, le produit de TEOM a augmenté de +3,8%, moins fortement qu'entre 2010 et 2011 (+4,8%).

Les **dotations versées par l'Etat** ont reculé de -1,6% en 2012, contre +5,4% en 2011 en lien avec les modifications de périmètres et les changements de régimes fiscaux de certains groupements.

Les **dépenses courantes de fonctionnement des groupements** -11,1 milliards d'euros- se composent notamment des **reversements de fiscalité** vers les communes membres. Ces transferts ont affiché une relative stabilité en 2012 (-0,9%, après +0,9% en 2011).

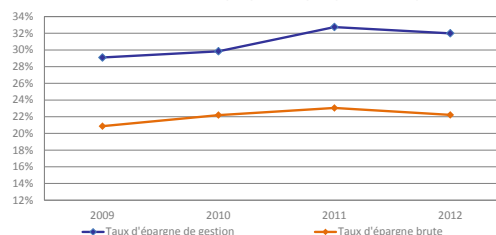
A l'instar des autres niveaux de collectivités, les **charges de personnel** ont connu une accélération sur l'exercice 2012 (+6,3%, après +5,1% en 2011 et +7,5% en 2010),

L'**épargne de gestion** ressort en hausse de +2,6% en 2012, évolution inférieure à celle observée en 2010 (+9,7%) et 2011 (+10,7%). Le **taux d'épargne de gestion** affiche quant à lui une moyenne de 32,0% en 2012.

Quant aux **charges financières**, elles décélèrent très nettement en 2012 (+3,6%), après +21,1% en 2011.

L'**épargne brute** dégagée par les groupements ressort en hausse de +1,3% en 2012, après +13,6% en 2010 et +6,7% en 2011. En moyenne, le **taux d'épargne brute** s'établit à 22,2% en 2012.

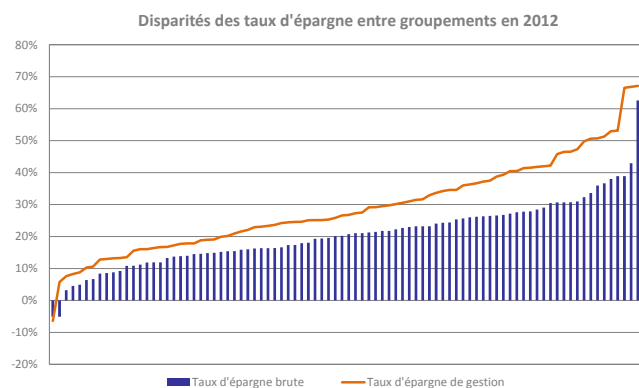
Evolution des taux d'épargne des groupements depuis 2009



⁹ Cette analyse porte sur 88 des 127 groupements à fiscalité propre de métropole comprenant une ville de plus de 40 000 habitants.

¹⁰ Elles se composent des impositions directes, de la DCRTPT et des versements du FNGIR nets des reversements.

Les disparités entre territoires sont très marquées : le taux d'épargne de gestion s'échelonne entre -6,4% et 67,1%, le taux d'épargne brute variant quant à lui de -5,1% à 62,6%.



FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Financement de l'investissement				
en millions d'euros	2011	2012	évolution 10/11	évolution 11/12
Dépenses d'investissement hors dette	4 224	4 446	+12,7%	+5,3%
Recettes d'investissement hors emprunts*	1 474	1 472	+13,2%	-0,1%
dont FCTVA	284	318	-6,6%	+12,1%
Epargne brute	2 353	2 384	+6,7%	+1,3%
Variation de dette	618	875	-	-
Emprunts nouveaux	1 437	1 866	+41,1%	+29,9%
Amortissement du capital de la dette	818	991	-1,1%	+21,1%
Variation du fonds de roulement (a) - (b)	-221	-286	-	-
Fonds de roulement au 1er janvier (a)	876	1 085	-	-
Fonds de roulement au 31 décembre (b)	1 097	1 372	-	-

* y compris produit des cessions d'immobilisation

Les **dépenses d'investissement hors dette** des groupements -4,4 milliards d'euros- ont progressé de +5,3% en 2012, en ralentissement par rapport à 2011 (+12,7%) mais plus rapidement qu'en 2010 (+4,9%).

L'**épargne brute** dégagée par la section de fonctionnement a permis aux groupements de financer en moyenne 54% de l'effort d'investissement.

Les **recettes d'investissement hors emprunts** -1,5 milliard d'euros- ont permis de couvrir un tiers des dépenses d'investissement hors dette des groupements en 2012. Ces recettes ont été marquées par la stabilité en 2012 (-0,1%), malgré la progression du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (+12,1%).

En cumulé, les **ressources propres** des groupements ont assuré la couverture de 87% des dépenses d'investissement hors dette.

Le **recours à l'endettement** a progressé : il passe de 618 millions d'euros en 2011 à 875 millions d'euros et couvre 13% du besoin de financement en 2012.

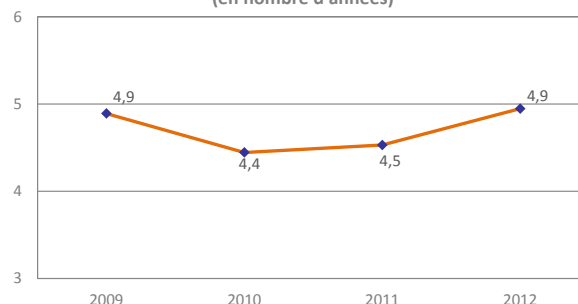
ENDETTEMENT

Endettement					
en millions d'euros	2011	2012	évolution 09/10	évolution 10/11	évolution 11/12
Encours de dette	10 660	11 796	+3,2%	+6,7%	+10,7%
annuité de la dette	1 110	1 300	-1,1%	+1,6%	+17,1%
Service de la dette	7,8%	8,9%	-	-	-
Capacité de désendettement	4,5	4,9	-	-	-
Taux d'endettement	75,3%	80,5%	-	-	-

L'**encours de dette** des groupements atteint 11,8 milliards d'euros et grimpe de +10,7% sur un an, après +6,7% au cours de l'année 2011.

La **capacité de désendettement** des groupements s'élève à 4,9 années d'épargne brute en 2012. D'un groupement à un autre, ce délai varie entre 0,4 et 27,4 ans.

Capacité de désendettement des groupements depuis 2009 (en nombre d'années)



Points à retenir :

- Le dynamisme des recettes fiscales compense la baisse des dotations versées par l'Etat ;
- Les niveaux d'épargne sont en légère amélioration ;
- Les groupements s'endettent pour financer l'accroissement de leurs investissements.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

En dépit des multiples contraintes qui pèsent sur leurs recettes (gel des dotations, contexte économique peu favorable) et du repli de leur marge d'autofinancement, les grandes collectivités locales ont légèrement augmenté leur niveau d'investissement en 2012 (+1,7%), avec des disparités selon les niveaux de collectivités.

Malgré l'évolution favorable des ressources provenant de la fiscalité directe, le **bloc communal** voit sa capacité d'autofinancement stagner, conséquence du tassement des autres recettes courantes (droits de mutations et dotations notamment) et du maintien du rythme d'évolution des dépenses courantes. Cependant, comme en 2011, le bloc communal poursuit son effort d'investissement au prix toutefois d'un recours à l'endettement légèrement plus marqué.

En 2012, les dépenses de fonctionnement des **départements** progressent plus rapidement que les recettes, entraînant un net repli de l'autofinancement. En effet, les ressources fiscales sont très largement impactées par la forte baisse des droits de mutation tandis que les dépenses à caractère social continuent à croître à un rythme soutenu. En conséquence, les départements enregistrent une nouvelle baisse de leurs investissements. L'endettement reste quant à lui orienté à la hausse, comme chaque année depuis 2002.

Les **régions** pâtissent pour leur part de l'absence de levier fiscal sur la fiscalité directe locale et du faible dynamisme des bases de la fiscalité indirecte (TICPE, taxes sur les cartes grises). Parallèlement, elles doivent faire face à des charges croissantes, qu'il s'agisse du personnel ou de leurs dépenses d'intervention (+5,7% au titre du transport, +1,4% au titre de l'enseignement). En conséquence, les dépenses d'investissement hors dette peinent à se maintenir malgré un recours à l'endettement en augmentation.

Derrière ces tendances agrégées se cachent des disparités importantes entre les territoires. Afin de tenir compte de ces

inégalités territoriales, la péréquation de l'Etat vers les collectivités, mais aussi celle entre collectivités de même échelon, s'est considérablement renforcée ces dernières années. Les enjeux autour de la répartition de la richesse entre les territoires sont plus que jamais d'actualité alors que les collectivités voient approcher la baisse prochaine de leurs dotations en provenance de l'Etat à compter de 2014.

Le projet de loi de finances pour 2014 présenté le 25 septembre dernier valide en effet la participation exceptionnelle de 1,5 milliard d'euros des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. Il est d'ores-et-déjà acté que cet effort soit partagé au prorata des recettes de fonctionnement des différents échelons de collectivités locales. Selon ce critère de répartition, la répartition de cette baisse entre les différents niveaux de collectivités locales est la suivante : 12% pour les régions (184 M€), 32% pour les départements (476 M€), 17% pour les groupements (252 M€) et 39% pour les communes (588 M€).

Pour se rendre compte des enjeux autour de ces prélèvements, la baisse de 476 millions d'euros des dotations versées aux départements nécessiterait une hausse des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de +3,9% pour la neutraliser.

Outre cette disposition attendue, ce projet prévoit un certain nombre de mesures qui devraient dès 2014 influencer sur les finances des collectivités locales.

Renforcement de la péréquation verticale

L'effort en faveur de la réduction des écarts de richesse entre collectivités territoriales devrait être matérialisé par un nouvel accroissement des dotations de péréquation verticale. L'abondement de ces dotations communales est prévu à hauteur de +109 millions d'euros, sommes à répartir entre la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (+60 M€), la dotation de solidarité rurale (+39 M€) et la dotation nationale de péréquation (+10 M€). Quant à la

dotation de péréquation des départements, elle est annoncée en hausse de +10 M€ par rapport à 2013.

Progression de la péréquation horizontale

Le projet de loi de finances pour 2014 apporte des ajustements au fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) et au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) afin d'accroître le caractère péréquisiteur de ces mécanismes. De plus, les sommes réparties au titre de ces deux fonds progresseront comme prévu de +210 millions d'euros pour le FPIC à 570 M€, et de +20 millions d'euros par le FSRIF à 250 M€.

Si le contenu du projet de loi de finances pour 2014 ne comporte pas de mesures fortes sur la fiscalité directe du bloc communal, il confirme en revanche la volonté du gouvernement de flécher les dotations vers les collectivités les moins aisées au détriment des autres collectivités qui devront à la fois contribuer à la baisse historique des dotations versées par l'Etat mais aussi participer au financement de la solidarité entre les territoires.

Le projet de loi de finances pour 2014 prévoit également plusieurs dispositifs visant à renforcer le dynamisme des ressources fiscales des départements et des régions.

Régions : Affectation de nouvelles ressources dynamiques

Conformément au pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités locales, le projet de loi de finances pour 2014 acte la suppression de la dotation de décentralisation de formation professionnelle -dotation budgétaire figée- et prévoit son remplacement par de nouvelles recettes. Les régions bénéficiaires de cette ressource se verront ainsi attribuer, à hauteur de deux-tiers, les frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Le dynamisme de ces ressources est fonction de l'évolution moyenne du produit des impôts locaux considérés. Le tiers

des ressources restantes transférées aux régions correspond à une fraction additionnelle de taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE).

Départements : Transfert de ressources complémentaires pour le financement de la solidarité

Afin d'apporter aux départements les ressources nécessaires leur permettant de financer de manière pérenne les dispositifs d'action sociale (revenu minimum d'activité -RSA-, aide aux personnes âgées -APA-, prestation de compensation du handicap -PCH-), le projet de loi prévoit le transfert au profit des départements des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçus par l'Etat (830 M€), qui alimenteront un « fonds de compensation péréqué ». Les critères de ressources et de charges pris en compte seront précisés dans les semaines à venir.

Départements : Levier fiscal supplémentaire sur les droits de mutation

A compter de 2014, le gouvernement accorde la possibilité aux départements qui le souhaitent de porter de 3,80% à 4,50% le plafond maximal du taux des droits de mutation à titre onéreux. Cette manne financière supplémentaire, à l'instar du transfert des frais de gestion de l'Etat, doit apporter aux départements une solution pérenne au financement des allocations de solidarité.

Fortement pénalisés par la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale, les départements et régions se voient ainsi substituer ou attribuer des ressources nouvelles devant leur permettre de continuer à assurer leurs missions de service public.

Malgré cela, les marges de manœuvre financière des collectivités demeurent fragiles (baisse des dotations, levier fiscal plus difficilement mobilisable compte tenu de la pression fiscale accrue sur les populations) si bien que les enjeux liés à la maîtrise de la dépense publique restent plus que jamais au cœur du débat.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (Arkéa Banque E&I) est la filiale du groupe de bancassurance Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises, des acteurs publics et institutionnels locaux et des promoteurs immobiliers. Arkéa Banque E&I accompagne plus de 7000 acteurs économiques partout en France où elle dispose de 19 centres d'affaires. Arkéa Banque E&I propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.). Plus d'informations sur www.arkea-banque-ei.com

FORUM pour la Gestion des Villes

Le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales est une association de loi 1901, indépendante et pluraliste, créée en 1983 à l'initiative d'Alain Richard et André Santini. N°1 de la relation public-privé, le FORUM promeut et soutient les initiatives et l'innovation locale, ainsi que les bonnes pratiques de gestion et la formation des élus et des dirigeants. Le FORUM est aujourd'hui présidé par Daniel Duglery, Maire de Montluçon, Philippe Lavaud, Maire d'Angoulême, Patrick Lucas, Président de Gras Savoye, et Olivier Régis, Président de Conjuguer.

S'attachant depuis 30 ans à valoriser et à accompagner les collectivités locales, le FORUM met des services et prestations sur mesure à disposition de ses membres tels que des formations auprès des élus et cadres territoriaux ou encore des événements pour favoriser les débats et les échanges d'expériences sur l'amélioration de la gestion locale. Le FORUM, c'est également un acteur expert des données budgétaires et financières des collectivités locales avec ses outils d'analyses et d'études comme SFL-FORUM et TEREKO. Sa filiale CONJUGUER développe de son côté un réseau d'extranets qui a pour objectif de faciliter les échanges d'expériences, d'informations et de savoir-faire entre les cadres territoriaux.

Retrouvons-nous en juin pour la prochaine note d'analyse consacrée à l'analyse des tendances budgétaires 2014 des grandes collectivités locales

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels-Observatoire SFL-FORUM

Les indicateurs financiers 2012 des grandes collectivités locales

Novembre 2013

© Tous droits réservés – La reproduction partielle ou totale du présent document doit s'accompagner de la mention « ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels-Observatoire SFL-FORUM ».

L'ensemble des notes d'information de l'Observatoire SFL-FORUM sont accessibles sur notre site internet : <http://observatoire.forumgv.com>